



5 juin 2018

(18-3414)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

NOTIFICATION

1. Membre notifiant: <u>MONTÉNÉGRO</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés:
2. Organisme responsable: <i>Ministry of Agriculture and Rural Development</i> (Ministère de l'agriculture et du développement rural)
3. Produits visés (Prière d'indiquer le(s) numéro(s) du tarif figurant dans les listes nationales déposées à l'OMC. Les numéros de l'ICS devraient aussi être indiqués, le cas échéant): Sous-produits animaux
4. Régions ou pays susceptibles d'être concernés, si cela est pertinent ou faisable: <input checked="" type="checkbox"/> Tous les partenaires commerciaux <input type="checkbox"/> Régions ou pays spécifiques:
5. Intitulé du texte notifié: <i>Draft Amendments to the Ordinance on hygiene, veterinary and other conditions for the sale of products and objects for processing or destruction of products of animal origin</i> (Projet de modifications de l'Ordonnance sur les conditions d'hygiène, vétérinaires et autres applicables à la vente de produits et d'équipements destinés à la transformation ou à la destruction de produits d'origine animale). Langue(s): monténégrin. Nombre de pages:
6. Teneur: Modifications de certains paramètres pour la conversion de sous-produits animaux et des conditions d'importation des aliments pour animaux de compagnie et d'exportation de fumier transformé.
7. Objectif et raison d'être: <input checked="" type="checkbox"/> innocuité des produits alimentaires, <input type="checkbox"/> santé des animaux, <input type="checkbox"/> préservation des végétaux, <input type="checkbox"/> protection des personnes contre les maladies ou les parasites des animaux/des plantes, <input type="checkbox"/> protection du territoire contre d'autres dommages attribuables à des parasites.
8. Existe-t-il une norme internationale pertinente? Dans l'affirmative, indiquer laquelle: <input type="checkbox"/> Commission du Codex Alimentarius (par exemple, intitulé ou numéro de série de la norme du Codex ou du texte apparenté): <input type="checkbox"/> Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (par exemple, numéro de chapitre du Code sanitaire pour les animaux terrestres ou du Code sanitaire pour les animaux aquatiques): <input type="checkbox"/> Convention internationale pour la protection des végétaux (par exemple, numéro de la NIMP): <input checked="" type="checkbox"/> Néant La réglementation projetée est-elle conforme à la norme internationale pertinente?

<p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Dans la négative, indiquer, chaque fois que cela sera possible, en quoi et pourquoi elle diffère de la norme internationale:</p>	
<p>9. Autres documents pertinents et langue(s) dans laquelle (lesquelles) ils sont disponibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Règlement (UE) 2017/172 de la Commission du 1^{er} février 2016 modifiant le Règlement (UE) n° 142/2011 en ce qui concerne les paramètres de conversion en biogaz ou de compostage des sous-produits animaux, ainsi que les conditions d'importation des aliments pour animaux familiers et d'exportation de lisier transformé (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) - Règlement (UE) 2017/786 de la Commission du 8 mai 2017 modifiant le Règlement (UE) n° 142/2011 en ce qui concerne la définition des farines de poisson et des huiles de poisson (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE). - Règlement (UE) 2017/893 de la Commission du 24 mai 2017 modifiant les annexes I et IV du Règlement (CE) n° 999/2001 du Parlement européen et du Conseil et les annexes X, XIV et XV du Règlement (UE) n° 142/2011 de la Commission concernant les dispositions relatives aux protéines animales transformées (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) - Règlement (UE) 2017/1261 de la Commission du 12 juillet 2017 modifiant le Règlement (UE) n° 142/2011 en ce qui concerne une autre méthode de transformation de certaines graisses fondues (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) - Règlement (UE) 2017/1262 de la Commission du 12 juillet 2017 modifiant le Règlement (UE) n° 142/2011 en ce qui concerne l'utilisation du lisier d'animaux d'élevage comme combustible dans des installations de combustion (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) 	
<p>10. Date projetée pour l'adoption (jj/mm/aa): à déterminer.</p> <p>Date projetée pour la publication (jj/mm/aa): à déterminer.</p>	
<p>11. Date projetée pour l'entrée en vigueur: [X] Six mois à compter de la date de publication, et/ou (jj/mm/aa):</p> <p><input type="checkbox"/> Mesure de facilitation du commerce</p>	
<p>12. Date limite pour la présentation des observations: [X] Soixante jours à compter de la date de distribution de la notification et/ou (jj/mm/aa): 4 août 2018</p> <p>Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: [X] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:</p>	
<p>13. Texte(s) disponible(s) auprès de: [X] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:</p> <p>Texte accessible sur le site Web officiel du Ministère de l'agriculture et du développement rural du Monténégro: http://www.minpolj.gov.me/rubrike/STO_WTO/.</p>	